

Le PEB est mort. Vive le PEB !

Tribune libre par *Guy Cobolet*, directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (Paris)

C'est dans les années 1980 que le prêt entre bibliothèques (PEB) s'est développé en France.

Des années de « budget contraint », comme l'on dit aujourd'hui, qui ont vu dans la création des CADIST une solution partielle à la misère documentaire qui affectait les universités et la recherche académique. C'est alors qu'on substitue, pour acheminer les demandes, les télécopieurs puis la messagerie électronique au télex finissant que se mettent en place et s'imposent les catalogues collectifs informatisés, que des stages de formation PEB sont organisés pour les personnels au plan national (à la BU de Reims pour le réseau des bibliothèques médicales). Une période de pénurie, mais aussi de solutions pragmatiques, conçues dans un cadre national par la DBMIST et un groupe de travail très actif de l'ADBU, qui ont permis à toute la communauté, cahin-caha, de fournir aux usagers les documents qui leur faisaient défaut localement.

1994 marque l'acmé de cette période et du trafic du PEB en France : 730 186 demandes reçues cette année-là. L'irruption de la documentation électronique, qui intervient à l'extrême fin du xx^e siècle, va changer la donne, radicalement.

Des chiffres ? Dans l'ensemble des universités, 369 329 demandes reçues en 2000, 166 611 en 2010 (-54 %). Localement, même tendance, accrue : SCD Reims, section santé : 5 545 demandes en 2000, 1 009 en 2011 (-82 %). BIU Santé Paris : 98 014 demandes en 2000, 31 340 en 2011 (-68 %). Avec certes des variations sensibles selon les disciplines et les types de documents, mais le fait est là : le PEB est en chute libre, continûment, heureusement devrait-on dire ; car sinon, de quelle utilité serait la documentation électronique qui s'impose partout (dans les domaines des sciences, techniques, médecine, tout d'abord et comme toujours quand il est question d'innovations technologiques ; dans les autres disciplines ensuite, telles les sciences humaines, dont les chercheurs ne sont pas les moins « geek » du cyberspace) ?

En 2006, l'AURA, qui se préoccupait du PEB entre autres sujets, a commandité une étude¹ au cabinet Six & Dix, pour dresser un bilan de cette activité et en envisager la rénovation. L'étude, sérieuse, a préconisé plusieurs objectifs et orientations, notamment :

- « réduire le délai de fourniture » ;
- « fluidifier la fourniture de documents à distance (Fdd) en capitalisant » ;
- « fluidifier la Fdd en simplifiant » ;
- « améliorer la qualité de la fourniture » ;
- « harmoniser les conditions de la fourniture ».

Le tout assorti de deux recommandations du même ordre : « concentrer plus la fourniture et les moyens », « concentrer le PEB sur un ou quelques fournisseurs limités et spécialisés pour induire une certaine industrialisation du processus », pistes qui n'ont jamais été retenues ni même

examinées sérieusement par la communauté professionnelle. Sujet sensible en vérité, voire conflictuel entre les membres du réseau comme à l'intérieur de chaque établissement (cf. les « incidences sociales » évoquées sobrement le 8 juin par Raymond Bérard²), qui portait sur l'organisation même du réseau et la place de chacun, c'est-à-dire sur la question fondamentale, avant toute autre.

On a donc discuté, jusqu'en 2010, de la facturation entre établissements : comment la simplifier, comment en alléger le coût (puisque les frais de gestion cachés – masse salariale notamment – sont depuis 2007, la LRU et les RCE, une préoccupation majeure, à juste titre). Sans aboutir, pour des raisons de fiscalité et de TVA, que l'ABES a tenté de régler du mieux possible et avec la meilleure volonté du monde. Bref, l'impasse, dans la nuit et le brouillard.

Et BSN vint

C'est en 2011, avec le lancement de la Bibliothèque scientifique numérique, que le dossier a été repris par l'ABES et le CNRS, copilotes du groupe BSN 8 dédié à la fourniture de documents et au prêt entre bibliothèques, avec pour objectif la conception d'« un service unifié de diffusion à distance de documents numériques et papier ». BSN se voulant le socle d'une politique nationale de l'information scientifique et technique (IST) inexistante à ce jour, il était naturel que le PEB fût abordé dans ce cadre en réunissant tous les acteurs concernés.

Immense chantier en vérité³ puisque :

- il s'agit de rapprocher, lier, faire converger, intégrer (le verbe est hésitant) deux systèmes fondés sur des logiques totalement différentes, Supeb et Refdoc : utilisateur professionnel/usager final, revue/article, facturation institutionnelle/facturation individuelle, lourdeur/souplesse ;
- il s'agit aussi de satisfaire tous les usagers et toutes les institutions, bibliothèque et chercheur publics comme laboratoire privé ou simple particulier, de proposer au client final et autonome toute la palette des modes de fourniture (prêt d'original, photocopie, télécopie, numérique), d'offrir aussi le paiement en ligne sécurisé, le paiement classique entre organismes et la possibilité de faire du troc entre établissements. Bref, Amazon, EBay et Aubontroc.com réunis sur une même plateforme.

Chantier très complexe, où chaque aspect abordé soulève moult questions de détail et de fond. Des exemples :

- la fourniture du document : qui l'assurera ? c'est-à-dire comment le client choisira-t-il son fournisseur ? un algorithme orientera-t-il la demande entre tel ou tel établissement ? en cas d'échec de la demande, qui réorientera l'utilisateur final ? qui pourra mettre en œuvre et respecter les règles de l'e-commerce ?

- la facturation : à l'heure de l'autonomie des universités, des tarifs homogènes entre les établissements fournisseurs ? quels droits à négocier avec les éditeurs pour la fourniture électronique de documents (FED), par qui et pour qui ? qui gèrera la facturation sur le guichet unique de commande et comment ?

Sans mentionner le préalable nécessaire et fondamental, qui reste lui aussi à traiter : quels liens et coordination existent entre la politique documentaire de l'INIST-CNRS (Refdoc) et celle du réseau académique (Sudoc) ?

Les questions abondent assurément, que l'on peut légitimement se poser quand on songe à la fluidité du processus à bâtir, à la lisibilité du système final qui se veut un et global, et à la satisfaction la plus rapide et efficace de l'utilisateur, qui doit rester le seul et unique objectif du PEB. Mais l'essentiel ne réside peut-être pas là.

La dernière question

Évoquons maintenant une question qui n'a jamais été posée, à ma connaissance, et qui ressortit au futur proche : *quid* dans les 10 ans à venir, puisque l'on veut refonder un service pour le moyen terme, voire au-delà ?

• La littérature courante

Dans 10 ans au plus tard, il n'existera plus une seule revue imprimée dans le secteur des sciences, techniques, médecine (STM), de l'aveu même des éditeurs : on passe actuellement au tout électronique (titres vivants et archives). Les thèses de doctorat seront numériques (c'est déjà le cas dans 19 facultés de pharmacie sur 24), tout comme les thèses dites d'exercice qui constituent encore une part non négligeable du trafic PEB des bibliothèques de santé (la thèse d'exercice électronique existe déjà à Brest, Grenoble, Limoges, Nancy, Nantes, Paris-Descartes, Paris-Est Créteil, Rouen et Tours). L'offre des ebooks, jusqu'à présent anglo-saxonne, s'enrichit chaque année de productions francophones, plus pertinentes pour les étudiants.

Idem dans le secteur des sciences humaines et sociales : il suffit, pour s'en convaincre, de considérer l'offre exponentielle qui est proposée à ces disciplines depuis 4 ou 5 ans, qu'il s'agisse des revues (payantes et en *Open Access*), des bases de données, des corpus et des ebooks que les éditeurs français investissent enfin, après leurs homologues étrangers, largement, avec l'aide des pouvoirs publics, et que les bibliothèques vont nécessairement s'approprier et offrir, dans les années prochaines⁴.

Ajoutons à cela l'acquisition décisive des licences nationales, pour les archives demain, pour certaines publications courantes après-demain.

• Le rétrospectif

Par ailleurs, le stock imprimé est en cours de numérisa-

tion, à l'échelle mondiale, massivement, par Google Books, Internet Archives, Gallica, Medical Heritage Library *et al.*, et *via* des programmes de niches opérés par d'autres acteurs plus modestes mais actifs, qui numérisent aussi à la demande du public⁵. Certains établissements numérisent même tout leur fonds en prenant en compte, entre autres dimensions, celle du PEB, telle la National Library of Medicine (NLM) des USA qui vient de scanner toutes ses publications américaines parues jusqu'en 1865 et lance maintenant la tranche suivante 1866-1900, avec un objectif : préserver le document original *in situ* et ne plus fournir à l'utilisateur PEB qu'une copie numérique, correspondant à ses nouvelles méthodes de travail.

• L'offre des éditeurs

Enfin, en matière de commerce en ligne de l'information, les éditeurs commerciaux ne sont pas en reste, qui pratiquent à leur manière la FED et entendent bien la contrôler/réguler comme tout le reste de la chaîne éditoriale. Sur leurs plateformes, il est possible d'acquérir les articles qu'ils proposent au sein de leurs bouquets, selon des tarifs qui varient de 23 \$ (Wolters Kluwer) à 45 \$ (Nature Publishing). Certains innovent même et proposent de nouveaux modèles économiques : la « location d'articles » à la journée, tarifée 4 £ par Cambridge University Press⁶ et 1 \$ par l'agrégateur Deepdyve⁷.

Que sera donc le PEB, à court, moyen ou long terme ? Il ne portera plus du tout sur la littérature courante (les 10, 20, 30 dernières années...), qui sera accessible *online*, et ne concernera probablement plus qu'un noyau résiduel (à la volumétrie variable selon les spécialités) de fonds et de documents utiles pour l'histoire des sciences et la recherche rétrospective, qui n'auront pas encore été numérisés mais qu'il sera possible d'obtenir, sous forme de scan à la demande, auprès des bibliothèques qui les posséderont (essentiellement celles qui ont un stock de qualité, vaste, original, ancien et/ou spécialisé).

Dans sa conférence inaugurale des onzièmes Journées de l'ABES⁸, Kurt De Belder a évoqué les changements à venir dans les bibliothèques, en passant en revue toutes les fonctions qui étaient/sont/deviendront les nôtres : pas un mot du PEB, qui, de toute évidence, ne fait déjà plus partie de son vocabulaire ni de son univers professionnel. « *Print upon request* » furent les seuls mots prononcés.

Aussi, que faire ? Appliquer à tous une thérapie lourde, au dosage complexe, au pronostic incertain, dans un nouvel environnement plus ou moins *user friendly* et à l'économie non chiffrée, ou accompagner le patient en phase terminale dans quelques unités de soins palliatifs, bien équipées d'une plateforme de FED sécurisée (telle Visiodoc), à l'écoute du malade et au service des collègues ainsi soulagés (qui pourraient, de fait, se consacrer à d'autres tâches

Quelle place pour les bibliothèques universitaires et les réseaux documentaires ?



La Bibliothèque scientifique numérique a été mise en place voilà plus d'un an et demi, début 2011. Aux yeux de l'ADBU, le bilan en est contrasté. Les recommandations sont généralement claires et vont dans le bon sens : moderniser et rationaliser la diffusion de l'information scientifique et technique (IST) en France, faire travailler ensemble des établissements (organismes de recherche et universités) dont les réseaux étaient trop cloisonnés, impulser une dynamique nouvelle afin de mettre les services pour la recherche au cœur des préoccupations. Sur le principe, par exemple, la mise en place de licences nationales coordonnées par BSN 1 est positive.

Plusieurs manquements ont rendu ce dispositif peu lisible pour les adhérents de l'ADBU : appel à candidature initial peu ou pas diffusé dans les bibliothèques universitaires, choix des membres et liste des participants à chaque segment restés confidentiels, pas de comptes rendus publics entre la première réunion et les recommandations diffusées par le ministère fin mars 2012 et, surtout, flou sur les objectifs et les responsabilités incombant à BSN.

La composition des groupes en témoigne : les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) sont surreprésentés par rapport aux universités alors que ce sont ces dernières qui abritent 75 % de la recherche publique française. Assez naturellement, l'ensemble des recommandations ne donne pas suffisamment de place aux échelons intermédiaires que sont les établissements et réseaux documentaires universitaires. C'est peut-être un gage de clarté pour les usagers et, éventuellement, d'économies d'échelle, mais cette orientation est contradictoire avec ce qui est vécu actuellement par les bibliothèques universitaires dans le contexte d'autonomie des universités.

La place de HAL, telle que définie par BSN 4 par exemple, ne peut se concevoir sans une association étroite des universités à son pilotage ni sans une prise en compte réelle des demandes exprimées, notamment en ce qui concerne les entrepôts institutionnels déjà en production. Bref, le rôle des réseaux actuels (archives ouvertes, CADIST, prêt entre bibliothèques...) dans les nouveaux dispositifs qui s'annoncent n'est pas toujours suffisamment explicite.

Les recommandations formulées sont intéressantes mais les bibliothèques universitaires n'ont pas été suffisamment représentées pour garantir l'équilibre entre rationalisation et rôle des réseaux. La deuxième phase, lancée au printemps 2012, a investi BSN de responsabilités opérationnelles sur plusieurs thèmes stratégiques. Il est désormais urgent que les universités s'investissent massivement dans BSN. L'ADBU a demandé à la Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MISTRD) un rééquilibrage de la composition des groupes en faveur des bibliothèques universitaires ainsi qu'une politique de communication harmonisée et ouverte que devrait favoriser la création d'un site web sur lequel les comptes rendus de réunion seraient diffusés. Les communautés universitaires auxquelles appartiennent les chercheurs et les bibliothèques n'adhéreront aux projets portés par BSN que s'ils sont impliqués et informés.

Pour l'ADBU, Jean-Marie Barbiche
jean-marie.barbiche@ecp.fr

en redéployant des moyens : dépôts institutionnels, édition électronique, formation des publics, bibliométrie, expertise, etc.) ? Tel est peut-être le dilemme aujourd'hui. *Fiat lux, good luck*, et rendez-vous dans 10 ans.

Guy Cobolet

guy.cobolet@biusante.parisdescartes.fr

¹ AURA, Six & Dix, *Étude sur la carte documentaire, le PEB et la fourniture de documents à distance*, mai 2006, p. 14.

http://www.aura-asso.fr/images/stories/Documents/peb/peb_6et10_synthese.pdf

² Bérard Raymond, *Modernisation de la fourniture de documents : la convergence entre l'ABES et l'INIST-CNRS*, Communication aux 3^e Journées professionnelles du CTLES, juin 2012, slide 23.

³ Aynié Jean-Philippe, Ceroni Corinne, Gillet Jacqueline, *Modernisation de la fourniture de documents : la convergence entre l'ABES et l'INIST-CNRS*, Communication aux 11^e Journées de l'ABES, juin 2012.

http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Article-WEB/Journees-ABES/2012/JABES2012_Session_Modernisation_FDD

⁴ Colcanap Grégory, « À quand les ebooks en bibliothèques universitaires ? », *Livres-Hebdo*, 2012, n° 913, p. 11.

⁵ <http://books2ebooks.eu/en/partner>

⁶ <http://journals.cambridge.org/action/displaySpecialPage?pageId=3172>

⁷ <http://www.deepdyve.com/how-it-works>

⁸ De Belder Kurt, *La transformation des bibliothèques universitaires*, Communication aux 11^e Journées de l'ABES, juin 2012.

http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Article-WEB/Journees-ABES/2012/JABES2012_conference_inaugurale_KurtDeBelder